

Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
EMBOSSOMAL10	Essence de-Su-AFP	X			
L7%	Densité du couvert forestier (%)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
IMP	Intervention partielle	X	X		
EPC	Année d'intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
JN	Classe de densité	X	X	X	X
INF	Code de source de Su-AFP	X			

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 75% 12m JN U	EMBOSSOMAL10	EMBOSSOMAL10	EPC 2018	DH	JN
		CT 2007			

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
R

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MR

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MI

MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
MF

FEUILLU
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.
F

CODE RÉSINEUSES			CODE FEUILLUES			CODE FEUILLUES		
EB	Épette blanche	BO	Boulaie gris	FO	Faîne noir			
EN	Épette noire	BJ	Boulaie jeune	FR	Faîne rouge			
EU	Épette rouge	BP	Boulaie à papier (blanc)	FS	Faïnes			
EV	Épette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Faunes tolérants à l'ombrière			
ME	Mélèze européen	CC	Cayer cordiforme	FX	Faunes indistinctes			
MH	Mélèze hybride	CD	Chêne à gros fruits	FZ	Faunes redoux indistinctes			
MJ	Mélèze japonais	CE	Chêne à fruits doux	HA	Hêtres à grandes feuilles			
ML	Mélèze laricin	CI	Chêne bicoloré	NC	Noyer candide			
PC	Pin rigide (des corbeaux)	CH	Chêne à fruits doux	NB	Noyer noir			
PI	Pin rouge	CR	Chêne rouge	OA	Orme d'Amérique			
PS	Pin sylvestre	CT	Chêne blanc	OM	Orme			
EA	Érable argenté	EA	Érable argenté	OV	Ostryer de Virginie			
EA	Érable rouge	ER	Érable rouge	PA	Peuplier baumier			
EA	Érable à sucre	ES	Érable à sucre	PE	Peuplier naturel			
FR	Faîne blanc (d'Amérique)	FR	Faîne blanc (d'Amérique)	PH	Peuplier hybride			
FR	Faüne sur stations humides	FH	Faüne sur stations humides	PL	Peuplier de Virginie			
FR	Faüne non commerciale	FN	Faüne non commerciale	PT	Peuplier faux-tremble			
FR	Faüne commerciale	FR	Faüne commerciale	TA	Tilleul d'Amérique			

CLASSES D'ÂGE

FEUILLÉMENTS ÉQUINIENS (0 à 20)	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130
Jeune inéquienne (JIN)						Vieille inéquienne (VIN)					

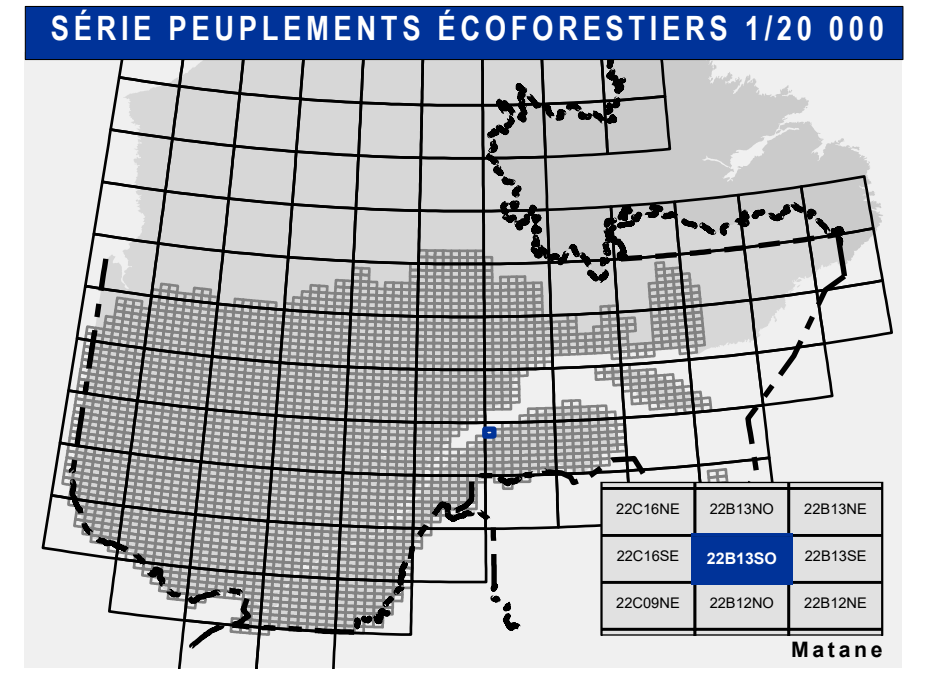
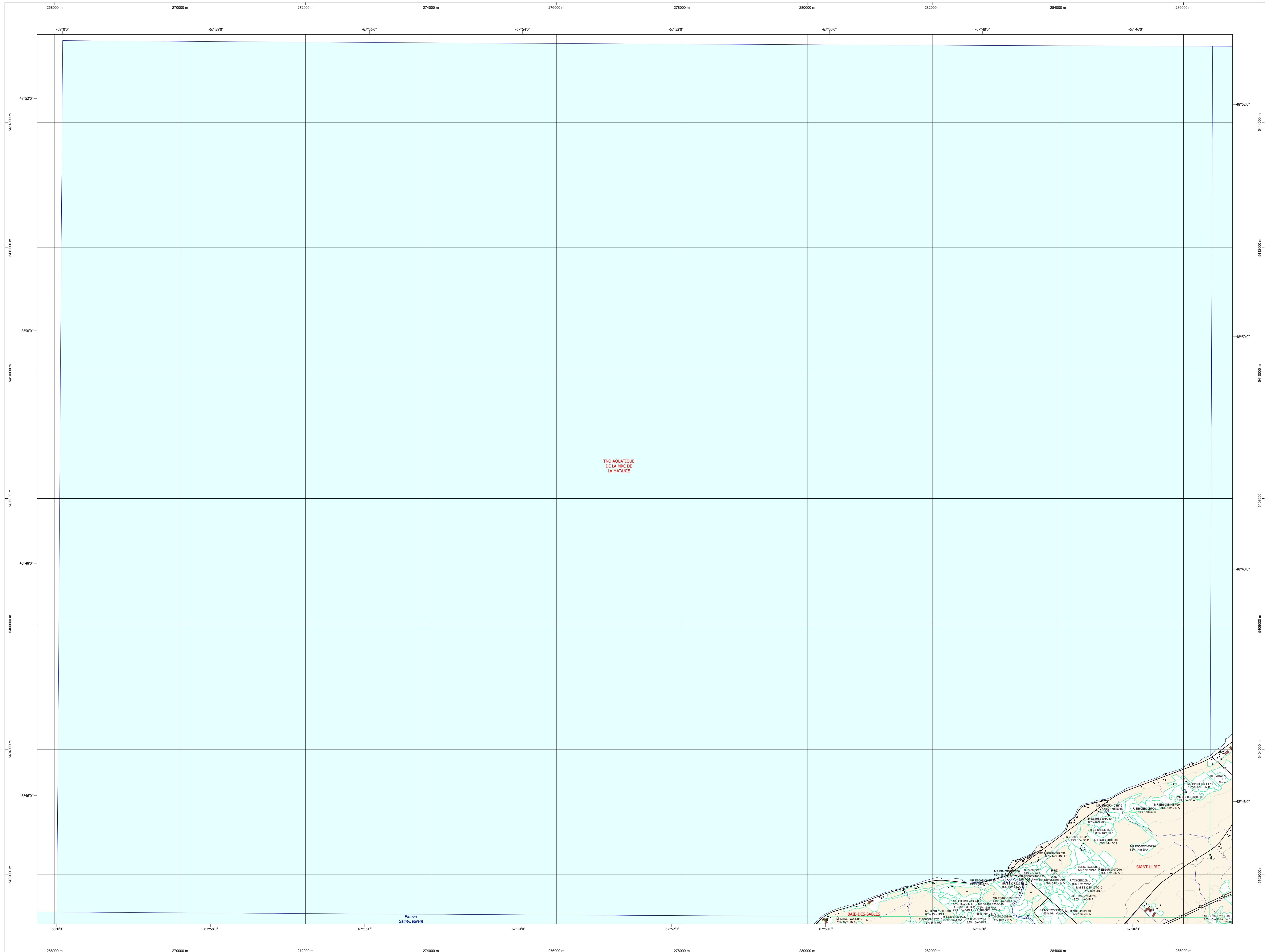
Etagement
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monotage (MO) ex: 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (B) ex: 12-50	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multitage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE		CODE INTERVENTIONS PARTIELLES	
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CHT	Chablis total	CB	Coupe par bandes
DT	Dépensement total	CAM	Coupe d'amélioration
ES	Épidémie grave	CD	Coupe en damier
VEP	Verges grave	CEA	Coupe à diamètre limite
INTERVENTIONS D'ORIGINE		CJP	Coupe progressive irrégulière
BRO	Bridage enraciné	CJ	Coupe de jarriage
CBA	Coupe par bandes	CJP	Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
CBT	Coupe par bandes fraise	CJP	Coupe de jarriage avec régénération par parquets
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CON	Convention de peuplement
CF	Coupe d'ensemencement final	COP	Coupe partielle
CFP	Coupe progressive irrégulière phase finale	CP	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPH	Coupe avec protection de la haute	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPH	Régénération et des sols	CPH	Coupe progressive irrégulière
CPH	Coupe avec protection de la régénération	CPH	Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
CPT	Coupe avec protection des petites tiges marchandes et des sols	CPH	Coupe progressive d'ensemencement
CMB	Coupe de régénération dans un brûlis	CPH	Coupe par trouées
CRB	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts	CTH	Dépassement de la régénération naturelle ou de plantation
CRS	Coupe avec réserve de semencier	DLD	Coupe à diamètre limite et dégageant des allées d'aveir
CS	Coupe de succession	DT	Dépensement partiel
CT	Coupe totale	DRM	Dépensement critique de la régénération naturelle
DT	Dépensement	ECE	Éclaircie commerciale
ENS	Ensemencement avec mini-semis	ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
ETB	Élimination des tiges résiduelles	ECL	Éclaircie commerciale d'étalement
FR	Frische	ENL	Enrichissement partiel
P	Plantation	ENL	Enrichissement partiel
PLB	Plantation de boutures	ENL	Enrichissement partiel
PLN	Plantation à racines nues	ENL	Enrichissement partiel
PLR	Plantation avec semis en récipients	ENL	Enrichissement partiel
PRR	Regain de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	EPH	Éclaircie sélective individuelle
REA	Régénération d'une infrastructure abandonnée	FCP	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
RIA	Régénération de site d'infrastructure abandonnée	PSP	Régénération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
RPS	Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	PTA	Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
PERTURBATIONS MOYENNES		RBV	Récolte dans les bandes vertes
BRP	Brûls partiel	RRI	Regain de régénération
CHP	Chablis partiel	RRI	Regain de régénération
DT	Dépensement partiel	RRI	Regain de régénération
EL	Épidémie légère	RRI	Regain de régénération
VEP	Verges partiel	RRI	Regain de régénération

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
		D	Moyenne	15% à 20%
		E	Forte	21% à 25%
		F	Excessive	26% à 40%
		S	Sommet	41% et plus

CODE NON FORESTIER		CODE NON FORESTIER	
A	Terrain agricole	GR	Graville
AEF	Aire d'épandage et d'ébranchage de plus d'un an	IND	Site inondé, site exondé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE	Ligne de transport d'énergie
ANT	Mieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NF	Mieu faiblement perturbé par l'activité humaine (bois)
CFO	Camp forestier	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement agricole
		RO	Route et autoroute (emprius)



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique: NAD 83 (GCRS)
Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) Feuille 4
Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 10° 29' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 67° 52' 31" O 48° 49' 45" N
Longitude d'origine (méridien central): 67° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur): 0°
Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle: 0,999

Sources

Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
Hydrographie: Organisation
Informations forestières: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Niveau d'inventaire écoforestier: 5e inventaire
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale): 2015
Date de mise à jour provinciale: Octobre 2023
Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction des inventaires forestiers
2702, 4e Avenue Ouest, suite A109
Québec (Québec), G1A 6S1

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MRNF à partir du système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

